

COMMUNE DE TREMBLECOURT
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Canton Nord Toulais

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 8 FÉVRIER 2025**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés : 7
Conseillers votants : 6

L'an deux mil vingt cinq, le huit février à dix heures, le conseil municipal de la commune de Tremblecourt, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle polyvalente, sous la présidence du Maire, Régis FAVRET.

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été envoyée le 30/01/2025.

Présents : Régis FAVRET, Sauveur CARPI, Cécile PICHARD, Hélène BOHL, Lionel DELAY, Jennifer COLARDELLE,

Absents : Frédéric PATARD, Alexandre BOHL, Danièle JANNEL, Guillaume NOUET a donné procuration à Régis FAVRET

Mme Cécile PICHARD a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 07/25 :
PARTICIPATION À LA MUTUELLE SANTÉ

Le Maire rappelle que la participation de la commune au paiement de la mutuelle santé de la secrétaire est de 5 € par mois depuis 2015 alors que celle-ci a augmenté de 64,04 € à 112,05 €, sans changement du nombre d'ayant droit, de garantie ou de tranche d'âge.

Auparavant la participation de la commune correspondait à 7,80 % de la cotisation, en reportant ce %, la participation devrait être aujourd'hui de 8,75 €.

Après délibération, le conseil décide de fixer la participation communale à la mutuelle santé à 21,875 € pour un temps plein, soit 8,75 € pour le poste actuel à partir du 01/01/2025.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Cécile PICHARD,



Secrétaire

Régis FAVRET,




Maire